

Date de Convocation

13/07/2022

Date d’Affichage

13/07/2022

L’an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet à 18 h 30  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Anne  
SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE,  
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,  
Anne DAMIE

Absents ayant donné procuration : Olivier DUBREUCQ, Gilles  
RONSE, Valérie DEVENDEVILLE,

Absente excusée : Philippe LAQUAY-PINSET, Emilie  
VANDERBAUWEDE, Rénaud DUREUX, Aurore PENNORS,  
Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Anne DAMIE

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 18

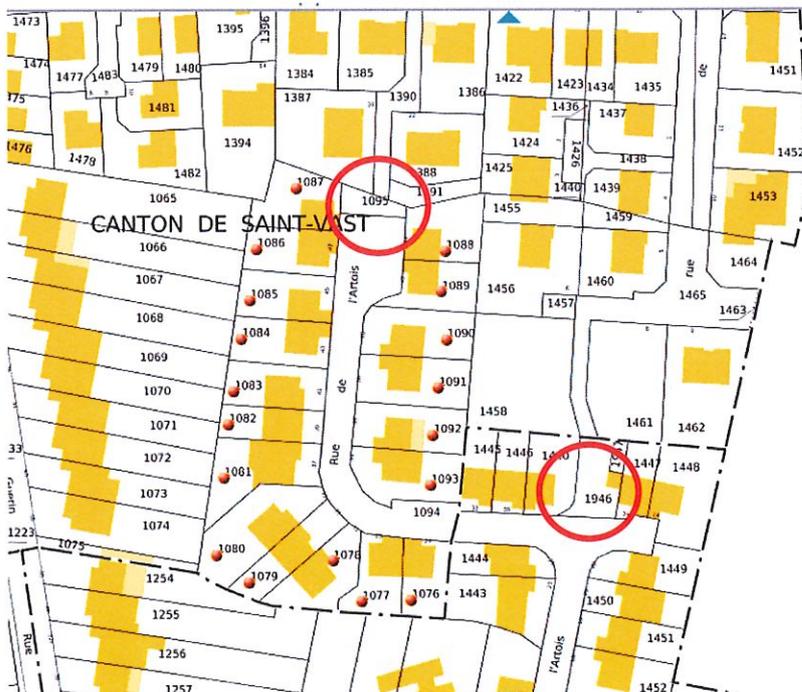
Présents 10

Votants 14

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le groupe  
Tisserin est propriétaire des parcelles A1095 (86 m<sup>2</sup>) et B1946  
(216 m<sup>2</sup>), parcelles laissées libres au moment de la création  
de la rue de l’Artois. Ces parcelles, bien qu’appartenant à un  
propriétaire privé, sont utilisées à l’heure actuelle sans accord  
particulier comme piétonnier d’accès vers les nouveaux  
lotissements au nord et comme placettes à usage de  
stationnement. Leur situation administrative ne permet pas  
par ailleurs à la commune de les entretenir ou de les améliorer  
afin d’apporter un meilleur confort aux riverains.

**OBJET :**

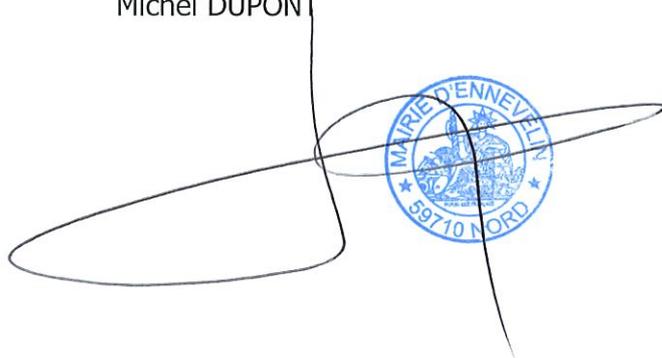
**Acquisition des  
parcelles A1095 et  
B1946 – rue de l’Artois -  
au groupe TISSERIN**



Une négociation a donc été menée avec le Groupe Tisserin  
afin que la commune puisse se porter acquéreur de ces deux  
parcelles.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité l'acquisition de ces deux parcelles, qui intégreront le domaine privé communal, pour un montant global de 1 000 euros, les frais afférents à cette acquisition étant à la charge de la commune. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document et tout acte relatif à cette acquisition.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire d'Ennevelin,  
Michel DUPONT

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'ENNEVELIN" at the top and "59710 NORD" at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, stylized loop that crosses the stamp.